



Règlement marché de Noël de Lugny

➤ **L'organisateur :**

Service évènementiel de la commune de Lugny, place du Pâquier 71260
Lugny organise un marché de Noël,
Samedi 2 décembre 2023 de 9h00 à 18h00 pour les visiteurs dans la salle
évènementielle M Broutchoux de Lugny.

Ce marché est ouvert en priorité aux particuliers mettant en valeur l'artisanat
traditionnel. Seule la vente résultant d'une conception artisanale est autorisée.
L'organisateur se réserve le droit de refuser des articles non conformes à la
vente.

Les revendeurs ne sont pas admis.

➤ **Tarifs :**

Le tarif pour les exposants est fixé à 10 euros pour une table de 1.80m ou 20
euros pour 2 tables de 3.60m payable à l'inscription (chèque ou espèce) + **1
lot** (les lots seront remis aux gagnants de la tombola lors du tirage au sort)
L'entrée est gratuite pour les visiteurs
Un chèque de caution de 30 euros est demandé, il sera restitué le jour du
marché.

➤ **Exposants :**

Le départ des exposants est autorisé à partir de 17h30.
Chaque exposant est responsable de ses marchandises et des dégâts qu'il
peut occasionner. Il s'engage à respecter les consignes qui pourraient lui être
données par l'organisateur et à laisser son emplacement propre à son départ.

➤ **Modalités :**

Pour participer au marché, l'exposant devra remplir une fiche d'inscription
complète et lisible sous peine de refus d'inscription.

La réservation doit comporter :

- Le bulletin d'inscription
- La copie du règlement signé
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité

- Le règlement en chèque ou espèce
- Un chèque de caution de 30 euros qui vous sera rendu le jour du marché à l'installation

La réservation ne sera effective qu'une fois tous ces éléments complets et retournés à la mairie de Lugny

➤ **Horaires :**

L'accueil des exposants se fait entre 7h00 et 8h30 pour une installation terminée à 9h00. Le départ peut avoir lieu à partir de 17h30.

➤ **Emplacement :**

Les emplacements sont définis par l'organisateur selon les besoins de chacun. Pour un souci d'équité chaque exposant a droit à 2 tables de 180cm chacune soit une surface de 3.60m. Chacun peut utiliser ses propres tables dans la limite des 3.60m.

Chaque emplacement est délimité et numéroté. Les exposants s'engagent à respecter leur emplacement et à ne pas empiéter sur les surfaces voisines. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements.

➤ **Remboursement :**

L'exposant peut demander le remboursement de sa réservation jusqu'à 2 semaines avant la date du marché soit le 18 novembre 2023. Au vu du justificatif, la responsable statuera pour envisager le remboursement.

➤ **Dispositions finales :**

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou compléter les dispositions de ce règlement en prévenant les exposants dans les plus brefs délais.

Tout exposant ne respectant pas ce règlement ne sera plus autorisé à participer.

Monsieur Galéa
Maire de Lugny,

Mme, Mr

Fait à

Le